

Burundi : les faux palmiers perdent constamment plusieurs espèces

ARIB News, 09/11/2012 – Source Xinhua L'espèce floristique "Hyphaena petersiana" (faux palmier) du Parc national de Rusizi, près de la capitale burundaise Bujumbura, est constamment abattu par les envahisseurs, a déploré Alain Charles Kakunze, conservateur du parc. Cette partie du parc couvre une superficie de plus de 10.600 hectares, la plus touchée par une destruction prononcée, a été occupée notamment par plus de 300 ménages, qui s'y sont installés illégalement et exploite beaucoup de champs de cultures sur plus de 1.000 hectares, a affirmé M. Kakunze.

Il déploré aussi l'implantation du cimetière de Mpanda, qui s'agrandit du jour au jour. Le secteur Delta, l'autre partie de cette forêt, située à l'embouchure de la rivière Rusizi, est constitué d'un biotope de savane herbeuse, a-t-il précisé. Elle regorge plus des 230 espèces d'oiseaux tels que les Flamants roses, les Becs en ciseaux, les grues couronnées, les Becs ouverts africains, et les oiseaux sédentaires, a-t-il noté. En outre, a-t-il poursuivi, le parc de Rusizi abrite certains animaux qui ne se retrouvent plus dans la plaine de l'Imbo (Ouest) tels que des hippopotames, des crocodiles, des antilopes menacées de disparition, le Guib harnaché et le Sitatunga, les Céphalopode grimpeur, des espèces de poissons endémiques comme ceux de la famille des Cichlidae, ainsi que des espèces floristiques comme les Phragmites (mauritanus), les Typha domingensis (espèces de marais), une terre saline utilisée par les éleveurs dans l'alimentation du bétail. Avec la destruction de cette forêt, a précisé M. Kakunze, les impacts négatifs écologiques sont imminents tels que l'absence de séquestration des gaz à effet de serre responsables des changements climatiques, la dégradation des terres, la désertification (absence d'autres forêts et boisements dans cette plaine de la Rusizi), la perte de la biodiversité. De plus, l'autre impact négatif est la perte de plusieurs espèces de poissons du lac Tanganyika qui viennent pondre des oeufs sur le littoral du parc de Rusizi. Selon M. Kakunze, le ministre ayant en charge l'environnement a entamé le processus de réhabilitation du parc de Rusizi sur base d'un décret de loi de novembre 2011 portant délimitation des aires protégées et a déjà débuté le marquage des limites. Une enquête pour identifier occupants du parc va bientôt démarrer en vue de déloger ces personnes et de restaurer l'environnement des zones dénudées, a-t-il annoncé.